



Ligue Grand Est de Vol Libre

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Samedi 24 février 2018

Maison Régionale des Sports de Lorraine
Tomblaine



MINISTÈRE
DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Le 24 février 2018, à 9h00, la Ligue du Grand Est de Vol Libre s'est réunie en Assemblée Générale pour débattre de l'ordre du jour.

Article 5.2 Convocation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si le quart au moins de ses membres, représentant au moins le quart des voix, sont présents ou représentés.

Quorum

Nombre de structures : 59	Quorum : 15 structures	Présentes : 32 structures
Nombre d'inscrits : 8184 voix	Quorum : 2046 voix	Présentes : 6221 voix

Avec 6221 voix présentes, le quorum est atteint, l'assemblée générale peut débuter.

Taux de participation : 76%

Documents de travail :

- Document de séance
- PowerPoint de présentation

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG du 04 février 2017
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités (compte-rendu des commissions)
- Rapport financier 2017, réviseur aux comptes
- Budget prévisionnel 2018
- Projet de développement 2018-2021 de la LGEVL
- Aide aux clubs
- Questions diverses
- Intervention des invités

Le Président remercie les membres présents et annonce le déroulement de la journée : après l'AG suivra une table ronde sur le thème de la sécurité avec Jean-Marc GALAN comme intervenant principal. Un buffet se tiendra à midi.

Il présente le document de séance d'une cinquantaine de pages que chacun peut se procurer à l'entrée de la salle, ainsi que la présentation PowerPoint, en précisant que ceux-ci seront mis à disposition sur les différents supports de communication de la Ligue.

Il remercie Jean-Marc VOIRIN, Vice-Président de la structure transitoire du CROS Grand Est et il transmet les excuses des représentants de la Région Grand Est et de Jeunesse et Sports.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 4 février 2017

Aucune question ni remarque n'étant formulée, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

[Lire le rapport moral du Président dans le document de séance.](#)

Résumé de la présentation :

- Une année de construction, d'harmonisation et de prise de marques.
- Quatre valeurs (proximité, intelligence collective, organisation agile, amélioration).
- Les fructueux travaux des commissions.
- Deux grands chantiers (projet de développement, protocole d'aides aux clubs).
- Une prudence budgétaire (baisse programmée des recettes, recherche de ressources propres).
- Les perspectives 2018 (championnats et événements, nouveau site internet).

Le Président termine son rapport moral par des **remerciements à toutes celles et ceux qui s'impliquent au service de nos activités.**

Un appel à candidature est lancé pour remplacer la démission de Pascal LANSER au sein du Comité Directeur (également responsable de la Commission Delta).

Maxime PETITDEMANGE, notre trésorier, souhaite quitter son poste car il a obtenu une formation dans une autre région. Un appel à candidature est lancé pour le remplacer.

3. Rapport d'activité des commissions

[Lire les rapports des commissions dans le document de séance.](#)

Les responsables des commissions ont quelques minutes chacun pour s'exprimer sur leurs objectifs, leurs actions, leurs perspectives, leur budget. Des diapositives sont projetées à l'écran pour éclairer leur présentation.

Commissions concernées :

Sites - Espaces aériens - Formation - Sécurité - Féminine - Compétition - CREG - Treuil et tracté - Handi - Communication et promotion

Frédéric FARON (CDVL 88 et Responsable Commission Jeunes) :

Un projet visant à initier des jeunes lycéens qui ne sont pas licenciés et qui n'ont pas encore fait de stage, vient d'aboutir. Une convention est signée avec le Lycée spinalien Pierre Mendès France qui a une section montagne. L'objectif est de fédérer des projets.

Interventions et questions :

Jacques LEPLOMB (Président Les Buses du Plateau) :

- Déplacement d'une personne qualifiée pour faire une information sur la réglementation aérienne dans le club.
- Construction d'un dévidoir et assurance pour le véhicule adapté.

Patrick BARTHE, le responsable des espaces aériens explique au sujet des demandes de formation qu'il peut répondre aux questions s'il est sollicité, mais qu'il est demandeur d'informations pour recenser les personnes-ressources dans ce domaine en vue de mutualiser les compétences. Il réoriente le débat vers la commission formation.

Jean-Claude MESSMER, qui fait partie de la commission des assurances à la FFVL, explique que les assurances fonctionnent quand le matériel correspond au cahier des charges de la FFVL, mais pas pour ce qui est des constructions expérimentales. Faire un descriptif bien détaillé à la commission des assurances de la FFVL.

Yoann PARMENTIER (Adhérent Nancy Vol Libre) :

Il pense que tout le monde devrait s'intéresser au problème des zones aériennes et qu'il faudrait informer davantage les nouveaux pilotes qui partent en cross. Il constate que certains adhérents qui connaissent le sujet (pilote de chasse, par exemple) ne sont pas sollicités pour la formation. Il déplore que les restrictions soient toujours plus nombreuses. Il souhaite que des formations se mettent en place car, selon lui, les clubs et les licenciés sont demandeurs.

Rémi FLAMAIN, le responsable des sites, répond que la demande doit venir des clubs, puis elle sera fédérée par les pilotes crosseurs qui peuvent, eux, mener les formations.

Alexis STOÏTCHEV, Président de Paranormal Gravity, estime qu'il y a une évolution locale en ce moment (Saint-Dizier, Ochey, Massif Vosgien), et que des formations générales ne sont pas suffisantes, il faudrait des formations locales et mutualiser les connaissances.

Rémi FLAMAIN explique que certains clubs ont développé des outils accessibles sur internet (affichage des zones aériennes actives), mais que cela ne dispense pas d'aller voir les sites officiels car des erreurs peuvent toujours être faites pendant la transposition des informations que font ces outils.

Guy RAVANAT (CDVL 67) souligne que les CDVL sont des acteurs majeurs (ils doivent inscrire la formation aux espaces aériens dans leurs actions). Les écoles forment leurs stagiaires à la lecture des cartes de vol pour les cross.

Philippe MARCK, le responsable de la commission formation, pense que l'accidentologie a révélé un changement dans l'état d'esprit des pratiquants, mais qu'on revient (ça passe par les écoles, par les clubs...) vers une prise de conscience de la sécurité.

Yoann PARMENTIER :

- Formation Handi-treuil ?
- Hétérogénéité des niveaux dans les stages filles.

4. Rapport financier 2017 et réviseur aux comptes

Voir le compte de résultat dans le document de séance.

Le compte de résultat est excédentaire pour 2017, ce qui s'explique en grande partie par la dévolution des anciennes Ligues.

Les dépenses sont présentées pour chaque commission.

Le CREG recherche des ressources propres pour subvenir à ses besoins.

Le Président remercie l'ensemble des partenaires financiers et techniques de la Ligue :

- Jeunesse et Sports avec le dispositif CNDS
- La Région Grand Est
- La FFVL
- Le CROS Grand Est

Guy RAVANAT, réviseur aux comptes, observe la bonne tenue des comptes et, considérant ceux-ci sincères et véritables, il donne quitus au Comité Directeur pour l'exercice écoulé.

5. Budget prévisionnel 2018

Voir le budget prévisionnel dans le document de séance et la répartition des recettes et des dépenses dans la présentation PowerPoint.

Le Président précise que nous n'avons pas encore la certitude de l'engagement de la part de la Région Grand Est. La Ligue a été auditionnée en janvier et la réponse n'arrivera qu'au mois de juin. L'engagement financier de Jeunesse et Sports est également incertain à ce jour. Les CROS sont pessimistes.

6. Votes

Vote n°1 - Rapport moral du Président

Inscrits 8184 voix Votants 6221 voix Exprimés 6221 voix

Pour : 6221 voix (100%)
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité

Vote n°2 - Rapport d'activités

Inscrits 8184 voix Votants 6221 voix Exprimés 5846 voix

Pour : 5846 voix (93,97%)
Contre : 0 voix
Abstention : 375 voix (6,02%)

[Le rapport d'activités est approuvé](#)

Vote n°3 - Rapport financier et quitus au Comité Directeur

Inscrits 8184 voix Votants 6221 voix Exprimés 6221 voix

Pour : 6221 voix (100%)
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

[Le rapport financier est approuvé à l'unanimité](#)

Vote n°4 - Budget prévisionnel

Inscrits 8184 voix Votants 6221 voix Exprimés 5131 voix

Pour : 5131 voix (82,47%)
Contre : 0 voix
Abstention : 1090 voix (17,52%)

[Le budget prévisionnel est approuvé](#)

Il n'y a pas de candidat actuellement pour le poste vacant au Comité Directeur, cette question est reportée.

7. Projet de développement 2018-2021

[Lire le projet de développement dans le document de séance](#)

Il se décline en 4 orientations :

- Accompagner la mise en place de la nouvelle Ligue.
- Accompagner nos bénévoles, nos clubs ainsi que les professionnels dans leurs actions.
- Accompagner nos licenciés dans leur pratique.
- Promouvoir nos disciplines.

Un document concernant la **mise à jour des sites** est annexé au document de séance : il permet la coordination des actions par l'intermédiaire d'une présentation papier de chaque site (avec accès Handi) et par la mise à jour d'un fichier collectif modifiable en ligne (avec le nom du référent sites de chaque club).

8. Aide aux clubs

Un dispositif d'aide est sur le point d'être finalisé, en attendant, les demandes peuvent être envoyées par mail à destination des Commissions (à la secrétaire ou au Président pour les manifestations), elles seront traitées en Comité Directeur.

Il se présentera en deux parties :

- les opérations éligibles avec les barèmes d'aide,
- les conditions et les modalités d'obtention.

9. Questions diverses

Une **plateforme collaborative de travail**, Google Drive, mise en place pour réduire les distances géographiques qui nous séparent, permet à tous et à différents niveaux (Bureau, CD, Commissions, Structures) de partager des documents.

Une page d'accueil disposant de « boutons » permet d'y accéder facilement.

Adresse de l'interface : sites.google.com/site/partagelevl/

Une question concerne la liaison qui sera faite entre le nouveau **site internet** et l'ancien. Le contenu de l'ancien site sera basculé vers le nouveau et le forum sera repris.

Informations :

Catherine RAVANAT (Ecole Grand Vol) :

La formation d'accompagnateurs de clubs qui aura lieu sur 3 weekends à partir des 7/8 avril, à Breitenbach, et sur les sites qui voleront à ce moment-là n'a que deux inscriptions.

Xavier COLLET (Adhérent Icare Club Déodatien) s'interroge sur les prérogatives d'un accompagnateur de club et ses responsabilités pénales.

Philippe MARCK (Centre Ecole du Markstein) :

Formation autour du secours les 2/3 juin, adressée aux encadrants, animée par Pierre-Paul MENEGOUZ et Bertrand MADALENA, prise en charge par la FFVL. Les intervenants s'adaptent totalement à leur public.

Christophe LEROUGE propose que la formation soit filmée pour élargir la diffusion des informations au maximum.

10. Intervention de Monsieur Jean-Marc Voirin

Jean-Marc Voirin est le représentant du CROS Grand Est (fusion des trois CROS : Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne). Les élections auront lieu début avril. Il explique le parcours de la mise en place de la Réforme Territoriale. Une baisse financière de 30% globalement va se faire sentir au détriment des clubs. Environ 23% de la population possède une licence sportive, ce qui représente 85 disciplines. Le rôle principal du CROS est de suivre l'évolution des Ligues. Il s'occupe en outre d'apporter des conseils, des outils (gestion, emploi), de la

formation (jeunes dirigeants), de la féminisation (30%), des solutions pour la prise en compte du handicap. Les tâches comptables relatives à l'emploi (fiches de salaires...) étant de plus en plus complexes, il se substitue aux CDOS, aux clubs, pour les réaliser. Il constate que les réglementations se sont durcies concernant le partage des espaces aériens et nautiques, principalement pour éviter les accidents, et que les Ligues sont les meilleures interlocutrices pour traiter de ces problèmes avec les instances administratives. Il conclut en souhaitant à l'assemblée le soleil et le vent qu'il faut pour pratiquer l'activité.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, le Président remercie une nouvelle fois les membres participants et leur propose de se diriger vers le buffet qui sera suivi d'une table ronde sur le thème de la sécurité de 14h à 17h.

Le Président LGEVL,
Christophe LEROUGE



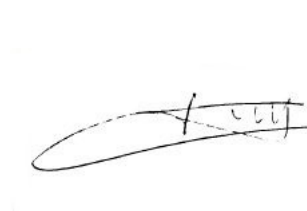
La secrétaire LGEVL,
Christine JODIN



Le trésorier LGEVL,
Maxime PETITDEMANGE



Le Vice-Président LGEVL,
Claude BREDAT



Le Vice-Président LGEVL,
Rémi FLAMAIN



Le Vice-Président LGEVL,
Jean-Claude MESSMER

